Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260708-202676-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 Juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er Juillet 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : Mme GABEL Géraldine à Mme LE ROUX Sandrine, Mme DELMAS Eliane à Mme BEGUIN Christelle, Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole.

Désignation du secrétaire de séance
M. Mikael LOHEZIC est désigné comme secrétaire de séance.

Convention de service relative aux services extranet et à destination des Tiers bénéficiant de paiement de la MSA.

Mme le Maire informe le Conseil de la possibilité de mettre en place un service en ligne, et donc la dématérialisation des échanges entre cet organisme et la commune, ce qui constituerait un gain de temps. Cette convention porte sur le versement des subventions allouées par la MSA dans le cadre du péri et extra-scolaire.

Le Conseil, après entendu les explications de Mme Le Maire et à l'unanimité

L'AUTORISE à signer cette convention avec la MSA Portes de Bretagne.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juillet 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juillet 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance